DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

**ModÈle   
À adapter**

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

Arrêté de service non fait

Le Maire **OU** Le Président ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l’article L712-1 ;

CONSIDÉRANT l'absence non justifiée de M *(nom–prénom–grade)*, …………………………………… ……………………………………………………….. à compter du ……………………………………. jusqu'au ………………………………

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er :***  En l'absence de service fait, M *(nom–prénom–grade)* …………………………….. ………………………………………….. ne percevra aucune rémunération du ……………………………………………. au ………………………………………………….

Cette période ne sera pas prise en compte pour l'avancement d'échelon, l'avancement de grade et la retraite.

***ARTICLE 2 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e)*.

Ampliation sera adressée aux :

* Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.
* Comptable de la collectivité *(ou de l’établissement)*.

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet wwww.telerecours.fr

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent